

# SOCIALISTES

Journal du PS Suisse  
119 · Septembre 2025  
AZB 3001 Berne · Poste CH AG



# Non au changement de système de l'impôt immobilier !

Le 28 septembre, nous voterons sur la suppression de la valeur locative et l'introduction d'un nouvel impôt sur les résidences secondaires. Découvrez les principales raisons pour voter NON. *Page 4*

## OUI À L'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE PUBLIQUE

En mars 2021, l'identité électronique avait été rejetée par la population. L'argument principal : sa gestion aurait été confiée à des entreprises privées. Aujourd'hui, une nouvelle mouture est sur la table, en mains publiques. *Page 5*

## PRIMES MALADIE

Année après année, les primes maladie explosent, alors que les salaires et les rentes stagnent. Face à un camp bourgeois qui laisse tomber la population, le PS Suisse compte bien réagir. *Page 8*



## L'IMAGE DU MOIS

# Commémoration de la catastrophe de Mattmark

Il y a 60 ans, le 30 août 1965, une partie du glacier de l'Allalin s'est effondrée sur le chantier du barrage de Mattmark, dans le Haut-Valais. 88 ouvriers, majoritairement des travailleurs immigrés italiens, sont tués sous la glace. Aucun des responsables du chantier n'est condamné, y compris en appel, et les familles des victimes devront même payer les frais de justice.

Mattmark incarne la violence sociale d'une Suisse qui s'est construite grâce à une main-d'œuvre immigrée, souvent sans droits ni permis de séjour et exposée à des conditions de travail intolérables. Cette catastrophe révèle l'hypocrisie d'un pays qui dépend structurellement du travail d'immigré-es, mais continue à les précariser, les invisibiliser et les criminaliser.

Aujourd'hui encore, la naturalisation reste un parcours du combattant, le regroupement familial est continuellement attaqué, les abus sur les lieux de travail persistent, et l'instauration d'un salaire minimum généralisé se fait attendre. 60 ans après Mattmark, la Suisse doit enfin reconnaître la contribution essentielle des travailleuses et travailleurs étrangers à sa prospérité, et garantir leur dignité.

# 7 millions contre votre porte-monnaie

Chères et chers camarades,



«La votation du 28 septembre est une des plus importantes pour la répartition des richesses de ces dix dernières années». Ce sont les mots de notre co-président Cédric Wermuth. Preuve s'il en fallait : le lobby des ultra-riches propriétaires immobiliers a prévu de dépenser 7 millions de francs pour cacher les véritables effets du changement de

système de l'impôt immobilier sur notre porte-monnaie. Encore une fois, la majorité de droite cache sous des intentions qu'elle prétend louables un cadeau fiscal pour les plus riches. Deux tiers des ménages sont locataires et ne verront pas un centime de ces allègements d'impôts. Pire : ils en paieront les frais. Et même parmi les propriétaires, ce sont les plus riches qui en profitent le plus. Des calculs l'attestent : un tiers des propriétaires se partageront plus de la moitié des allègements fiscaux. Coût du projet pour vous et moi : 500 francs d'impôts en plus par ménage et par an.

Cette stratégie est la même lorsqu'il s'agit de détricoter les salaires minimaux cantonaux durement acquis. En prétendant «protéger l'économie», la majorité de droite veut renforcer le dumping salarial, faire diminuer concrètement les salaires de milliers d'employé-es et augmenter la pauvreté. Le Parlement se prononcera à nouveau en septembre sur ce sujet. Soyez-en certain-nes : nous ferons tout pour empêcher le détricotage des acquis sociaux.

*Tom Cassee,*  
secrétaire général du PS Suisse



## Y a-t-il un-e pilote dans l'avion ?

La Suisse n'est pas satisfaite... mais elle ne sera pas remboursée. C'est en résumé la position du Conseil fédéral sur le fiasco (pour dire le moins) de l'avion de combat F-35. Après une votation gagnée sur le fil et des promesses peu scrupuleuses, nous savons désormais que le «prix fixe» évoqué n'aura rien été de plus qu'un mirage (c'est le cas de le dire).

Les surcoûts pourraient atteindre jusqu'à 1,3 milliard de francs supplémentaires, selon le ministre de la Défense Martin Pfister, soit largement plus que le plafond de 6 milliards approuvé du bout des lèvres par la population. Après avoir procédé à des coupes iniques dans des domaines aussi essentiels que la coopération internationale, la formation ou la lutte contre le dérèglement climatique, le Conseil fédéral et sa majorité de droite se couchent aux pieds d'un autocrate néofasciste. Quelle débâcle.

Après la claque des droits de douane exorbitants imposés à la Suisse et à son économie, force est de constater que le mythe d'une Suisse isolée du reste du monde et portée par un libéralisme civilisateur a fait long feu. Il faut désormais voir la réalité en face : nous avons été berné-es et nous devons préserver ce qui peut l'être en stabilisant nos relations avec l'Europe. Et clouer une fois pour toutes ces F-35 au sol.

*Colin Vollmer, co-rédacteur en chef*

### IMPRESSUM

**Éditeur :** PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne  
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch  
**Rédaction :** Clément Borgeaud, Elisa Moret, Elisa Jeanneret,  
Colin Vollmer  
**Production :** Atelier Bläuer, Berne

# NON à des hausses d'impôts pour la classe moyenne

**En septembre, nous voterons sur un changement de système de l'impôt immobilier : l'abolition de la valeur locative et l'introduction d'un nouvel impôt immobilier sur les résidences secondaires. Coûts de ce projet : au moins 500 francs d'impôts en plus par ménage par an.**



Emmanuel Amoos,  
conseiller national (PS/VS)

Le changement de système entraînera des conséquences graves pour la Confédération, les cantons, les communes et la population. Selon des estimations, les pertes fiscales s'élèveront à environ 2 milliards de francs par an, avec un taux hypothécaire de 1,5 %.

Cela représente au moins 500 francs d'impôts en plus par ménage et par an. Car si les cantons doivent compenser ces pertes, ils devront augmenter les impôts. Dans le canton du Valais, par exemple, une augmentation de 4,5 % des impôts des personnes physiques serait nécessaire. Le canton des Grisons envisage, lui, une hausse d'impôts de 8 % !

Alors que les cantons ne s'expriment généralement pas, les risques sont trop grands et ils le disent clairement : la Conférence des gouvernements cantonaux a officiellement dé-

cidé de recommander le «NON». Les cantons mettent en garde contre ces hausses d'impôts destinées à compenser les pertes financières.

## **La valeur locative est un outil de justice sociale**

Parmi les personnes qui gagnent plus de 175 000 francs, huit sur dix vivent dans leur propre appartement ou leur propre maison. Dans les classes de revenus inférieures, cette proportion est très faible. La valeur locative permet de compenser les inégalités face aux personnes qui doivent louer leur logement et qui ne peuvent pas déduire leur loyer de leurs impôts. Les personnes qui profiteront le plus de ce changement de système sont celles dont la valeur locative est élevée, qui ont remboursé leur hypothèque et qui n'ont pas de rénovation à effectuer. De nombreux-ses propriétaires seront donc également perdant-es avec ce changement de système.

## **Les locataires doublement pénalisés**

Les loyers explosent en Suisse : en 20 ans, les loyers ont augmenté de près de 25 %. Ce changement de système accentuerait encore

les inégalités entre les locataires et les propriétaires les plus fortunés. Celles et ceux qui peuvent s'offrir une maison ou un appartement doivent dépenser nettement moins pour se loger qu'il y a quinze ans, car les taux hypothécaires sont en baisse depuis des années. Le changement de système privilégiera encore davantage les propriétaires immobiliers les plus riches et conduira à des hausses d'impôts pour le reste de la population. C'est inacceptable.

## **Les jeunes familles perdantes**

Rappelons-le, ce projet profite à celles et ceux qui possèdent déjà des maisons en très bon état, et qui n'ont pas de lourdes charges hypothécaires. Les personnes qui ont des maisons à rénover sont perdantes, car elles ne pourront plus déduire leurs investissements de leur déclaration d'impôts. Quant aux déductions fiscales pour les intérêts hypothécaires, elles sont fortement réduites, voire supprimées après dix ans. Cela rendra encore plus difficile l'acquisition d'un logement, en particulier pour les jeunes familles.

En résumé, l'abolition de la valeur locative est un projet très mal conçu, qui entraînera des pertes fiscales se chiffrant en milliards, que la classe moyenne devra forcément compenser. Pour toutes ces raisons, nous disons un grand NON au changement de système de l'impôt immobilier.

# Plus d'impôts pour la classe moyenne.

**NON** Changement de système  
Impôt immobilier



# Swiss made sinon rien !

**Prouver son identité en ligne en gardant le contrôle sur ses données : le projet d'introduction d'une « E-ID » publique arrive en votation. Développée par la Confédération et les hautes écoles, cette carte d'identité électronique facultative promet sécurité, simplicité et souveraineté numérique. Un premier pas vers un service public dans la sphère numérique. Un grand OUI le 28 septembre !**



Benoît Gaillard,  
conseiller national (PS/VD)

Prouver son âge ou son identité – pour un achat, une démarche administrative ou un service en ligne – est un geste banal. Pourtant, à l'ère du tout-numérique, la Suisse ne dispose toujours pas d'équivalent électronique à la

## BIENVENUE À TOI, BENOÎT !

La rédaction de *Socialistes* souhaite une chaleureuse bienvenue à Benoît Gaillard, qui a succédé à Roger Nordmann au Conseil national en mai dernier. Membre du PS depuis une vingtaine d'années, il a notamment présidé le PS lausannois de 2013 à 2024 et siégé au Conseil communal de Lausanne de 2011 à 2024. En plus de son engagement dans la politique institutionnelle, il est également coresponsable de la communication de l'Union syndicale suisse depuis 2019. Tout le meilleur pour ta nouvelle fonction, Benoît !

carte d'identité. Pour s'identifier en ligne, par exemple pour demander un extrait de casier judiciaire, souscrire un abonnement mobile ou acheter de l'alcool, chacun-e bricole : on scanne ou photographie son passeport, puis on l'envoie par mail ou on le télécharge sur des sites plus ou moins sûrs. Résultat : des données personnelles officielles et sensibles sont stockées par des prestataires privés, sans sécurité ni contrôle sur leur utilisation.

Permettre aux citoyen-nes de confirmer leur identité en ligne est une mission fondamentale de l'État. Il est temps qu'il l'assume aussi dans le monde numérique. C'est l'objectif du projet d'introduction d'une « e-ID », l'équivalent en ligne de la carte d'identité, soumis au vote en septembre.

### Une première tentative rejetée par le peuple

En 2021, une première version prévoyait de confier l'émission de l'e-ID à des acteurs privés. Aujourd'hui, cette idée semble absurde : Google, UBS ou TikTok auraient pu devenir des guichets de l'administration, sans garde-fous contre le profilage et le traçage. Le peuple a rejeté ce projet à deux tiers des voix.

### Une solution publique, facultative et décentralisée, « Swiss made »

Nous avons désormais sur la table un projet de service public numérique, au service de l'intérêt collectif et non des profits privés. Une

e-ID publique, facultative, décentralisée et sans traçage, c'est une infrastructure essentielle qui permet de garder le contrôle sur nos données. Cette solution « Swiss made » a été développée avec les compétences de pointe de nos hautes écoles et polytechniques, et sera mise en œuvre par la Confédération.

L'e-ID offrira confort et sécurité : au lieu d'être envoyées sur des serveurs étrangers, nos données seront stockées de manière décentralisée dans une application pour smartphone mise à disposition par l'État. Elle garantira aussi les libertés : celle de la demander ou non, et celle de contrôler quelles données on partage. Un magasin en ligne n'a pas besoin de connaître votre date de naissance précise ou de recevoir votre photo pour vous vendre du vin, il lui suffit de vérifier que vous avez plus que l'âge légal. L'e-ID rendra cela possible, en minimisant les données transmises.

### Reprendre le contrôle de nos données face aux géants de la tech

Les tensions géopolitiques actuelles rappellent que les grandes puissances n'hésitent pas à utiliser tous les moyens pour exercer leur pouvoir, parfois au mépris des règles. Les géants de la tech en sont les bras armés. Si nous ne voulons pas être dominé-es ni par Trump et les oligarques des GAFAM, ni par l'autoritarisme chinois et ses plateformes qui aspirent nos données, nous devons nous doter de nos propres outils numériques, soumis à nos lois et à notre contrôle démocratique. L'e-ID est un premier pas important dans cette direction. La soutenir, c'est implanter le service public dans le monde en ligne et renforcer notre souveraineté numérique. OUI à l'e-ID le 28 septembre !

## Une initiative contre la fraude sur l'étiquetage de Rösti



Martine Docourt,  
conseillère nationale (PS/NE)

De la diversité en matière de variétés est nécessaire pour garantir une agriculture plus résistante et durable. Les plantes génétiquement modifiées ne peuvent pas être considérées comme la solution parfaite pour faire face aux nombreux défis en matière de biodiversité liés aux conséquences de la crise climatique, et celles et ceux qui les utilisent doivent en assumer les risques. C'est l'enjeu central de l'initiative pour la protection des denrées alimentaires.

Jusqu'ici, les promoteur-trices de ces méthodes se sont surtout illustré-es par des promesses : plantes résistantes à la sécheresse comme à l'excès d'humidité, rendements garantis. Cela semble séduisant. Qui ne dirait

pas : « Allez, on y va ! » ? Mais le Conseil fédéral le reconnaît lui-même : à ce jour, aucune variété intéressante n'existe pour l'agriculture suisse (communiqué du 4 septembre 2024).

Une chose est sûre : les « nouvelles techniques de sélection » restent du génie génétique. Elles modifient en profondeur le patrimoine génétique et ne sont pas inoffensives, même si le conseiller fédéral Albert Rösti tente de le masquer. La loi qu'il défend devait tout d'abord contenir les termes « génie génétique », mais le Conseil fédéral a décidé d'en modifier la sémantique. Du jour au lendemain, elle est devenue la « Loi fédérale sur les végétaux issus des nouvelles technologies de sélection ». Changer le titre, c'est changer le sens.

Or, qui expose l'environnement à un risque doit en répondre. L'initiative demande donc des critères d'autorisation stricts, une évaluation sérieuse des risques et la responsabilité pour les éventuels dégâts. Sans cela, l'agriculture sans OGM, et pas seulement l'agriculture bio, est menacée par la contamination.

Enfin, l'initiative veut garantir la liberté de choix des producteur-trices et des consommateur-trices. Cela passe par un étiquetage honnête : « génétiquement modifié », pas « issu de nouvelles techniques de sélection ». Nous avons le droit de savoir comment nos aliments sont produits.

## Oui à l'initiative sur les loyers : pour la justice, pour la dignité



Jessica Jaccoud,  
conseillère nationale (PS/VD)

Les loyers doivent enfin baisser. C'est le message clair et urgent de l'initiative sur les loyers lancée par l'ASLOCA Suisse. Aujourd'hui, les locataires paient en moyenne 360 francs de trop chaque mois. Chaque année, plus de 10 milliards de francs sont transférés des ménages locataires vers les grandes sociétés immobilières. Ce pillage éhonté de la majorité de la population doit cesser.

Pourquoi ? Parce que se loger n'est pas un luxe, mais un droit fondamental. Or, dans toute la Suisse, les loyers explosent, les logements se raréfient, et les groupes immobiliers engrangent des profits indécents. Des immeubles entiers sont vidés de leurs locataires, rénovés, puis reloués deux ou trois fois plus cher. Le droit actuel exige pourtant que les loyers soient basés sur les coûts réels, avec un rendement plafonné. Mais faute de contrôle, cette règle reste lettre morte.

L'initiative sur les loyers veut faire appliquer ce droit et l'ancrer dans la Constitution. Elle prévoit un contrôle automatique et régulier des loyers, pour que les bailleurs ne puissent plus s'enrichir illégalement sur le dos des locataires. Elle mettra fin aux abus, protégera le pouvoir d'achat, freinera la spéculation. C'est une étape concrète pour garantir un logement abordable à toutes et tous, dans les villes comme dans les campagnes, pour les jeunes, les familles, les retraité-es ...

C'est une réforme de justice sociale. Un levier concret pour garantir des loyers abordables. Un signal clair que le logement n'est pas un produit spéculatif, mais un droit humain fondamental. Il est temps de rétablir l'équilibre entre les intérêts privés des investisseurs et le bien commun de plus de deux tiers de la population de ce pays.

Le PS dit oui à l'initiative sur les loyers. Signez et faites signer ce texte, pour des loyers justes. Pour la dignité. Pour toutes et tous.





# Pression sur Israël : pourquoi la reconnaissance de la Palestine est essentielle

**Alors que le gouvernement israélien poursuit l'annexion de territoires palestiniens, de plus en plus d'États reconnaissent la Palestine. Cette dynamique internationale rappelle une évidence : seule la solution à deux États peut offrir une paix juste et durable au Proche-Orient.**

Depuis le 7 octobre, Israël continue de piétiner le droit international à Gaza. Les Palestiniens meurent sous les bombardements massifs, le blocus humanitaire, la famine organisée et le nettoyage ethnique pour faciliter l'annexion progressive des territoires. Face au génocide en cours, plusieurs pays européens, comme l'Espagne ou la Norvège, ont franchi un pas décisif en reconnaissant officiellement l'État palestinien. D'autres, comme la France ou le Canada, ont annoncé le faire lors de la prochaine assemblée générale de l'ONU. Ces initiatives envoient un signal politique fort : sans deux États, pas de paix durable.

## Une solution qui date, mais qui reste pleinement d'actualité.

Cette solution remonte au plan de partition adopté par l'ONU en 1947, qui prévoyait un État juif et un État palestinien. Aujourd'hui, 147 des 193 membres de l'ONU reconnaissent la Palestine, ainsi que quatre membres permanents du Conseil de sécurité une fois que la France l'aura fait. Le principe est clair : un État indépen-



Carlo Sommaruga,  
conseiller aux États (PS/GE)

nant d'Israël et un État indépendant de Palestine, établis le long des frontières de 1949, reconnues en droit international.

Mais le gouvernement de Benjamin Netanyahu, de manière délibérée, rend chaque jour cette perspective plus difficile. Les colonies comme l'occupation s'étendent et une récente résolution du Parlement israélien soutient purement et simplement l'annexion. En réaffirmant la primauté du droit, les pays européens rappellent à Israël qu'il ne peut pas violer impunément les règles internationales. Comme l'a résumé Richard Gowan, de l'« International Crisis Group » : « Les Européens montrent à Israël qu'il ne peut pas simplement annoncer l'annexion de la Cisjordanie et croire que cela sera accepté. »

## Et la Suisse ?

La Suisse, quant à elle, se dit favorable à deux États, mais refuse toujours de reconnaître la Palestine. Ignazio Cassis isole ainsi notre pays de ses partenaires européens, qui cherchent à exercer une pression concrète sur le gouvernement israélien. Grâce notamment au travail des parlementaires socialistes sous la Coupole, le Parlement fédéral a déjà débattu plusieurs fois de cette reconnaissance, et plus largement de la situation à Gaza et du rôle de la Suisse. Par des interpellations,

postulats ou motions, nous exigeons du Conseil fédéral qu'il sorte de son inaction complice et que la Suisse assume ses responsabilités de depositaire des Conventions de Genève. Nous demandons la reprise des sanctions de l'UE contre les colons, l'arrêt immédiat de toute coopération militaire, l'obligation de marquage des produits issus des colonies illégales, ainsi que la suspension de l'accord de libre-échange avec Israël tant que ce pays viole le droit international.

Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, la majorité de droite s'y oppose.

## Nous ne pouvons plus rester les bras croisés

La Suisse a condamné avec fermeté l'attaque terroriste du Hamas. Mais le Conseil fédéral refuse toujours de condamner explicitement Israël pour les crimes commis à Gaza et en Cisjordanie, alors même que l'ampleur des souffrances est insoutenable. La Suisse ne peut plus collaborer à la politique meurtrière d'Israël. Elle a une responsabilité particulière : faire cesser le génocide et faire respecter le droit international humanitaire.

Il est temps de rejoindre nos pays voisins et d'augmenter la pression internationale par la reconnaissance de l'État palestinien. Elle est la seule voie vers une paix juste et durable.

# Il faut enfin baisser les primes d'assurance-maladie

**Dans un peu moins d'un mois, ce sera à nouveau le moment tant redouté : comme chaque année à la fin septembre, les primes pour l'année suivante seront annoncées. Et depuis des années, la question n'est plus de savoir si les primes vont augmenter ou baisser, mais de combien elles vont augmenter cette fois-ci : 4, 6 ou même 10 % ?**

Une famille de quatre personnes paie déjà plus de 10 000 francs de primes, et, chaque année, ce montant augmente de près de 1000 francs. Un-e retraité-e doit souvent verser plus de 14 % de sa modeste retraite à l'assurance-maladie.

Même si une majorité bourgeoise refuse de prendre au sérieux ce sujet qui préoccupe le plus la population, le fait est que les primes ont plus que doublé au cours des 20 dernières années. À cela s'ajoute le fait que, tandis que les salaires et les retraites de la classe moyenne et des ménages à faibles revenus stagnent, les revenus des ménages disposant de plus de 500 000 francs ont explosé ces dernières années.

## Problème : des primes injustes

Le problème central réside dans les primes dites « par tête ». Normalement, les assurances sociales sont financées de manière solidaire : celles et ceux qui ont plus contribuent plus. Ce n'est pas le cas de l'assurance-maladie. Ici, un-e directeur-trice de banque qui gagne des millions paie la même prime qu'un-e vendeur-deuse ou un-e enseignant-e. Pour compenser, des réductions de primes ont été introduites pour les personnes à faibles revenus. Cela a longtemps



Mattea Meyer, co-présidente du PS Suisse



Samuel Bendahan, co-président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales

suffi. Mais la charge croissante des primes touche désormais une grande partie de la classe moyenne. Cela n'a rien d'étonnant. Après tout, ce sont elles et eux qui passent aujourd'hui à travers les mailles du filet. Elles et ils gagnent juste un peu trop pour bénéficier aujourd'hui de réductions de primes suffisantes, voire d'aucunes. Dans le même temps, leur salaire ou leur retraite est trop faible pour leur permettre de supporter l'augmentation des primes d'assurance-maladie.

## Initiative pour des primes plus basses

Cela doit changer. C'est pourquoi nous élaborons actuellement une initiative visant à renforcer le pouvoir d'achat des citoyennes et des citoyens grâce à des primes plus basses. Des réductions de primes liées au revenu allégeront leur charge et leur permettront de garder plusieurs milliers de francs supplémentaires dans leur porte-monnaie.

Ce système serait financé par les personnes aux revenus les plus élevés, qui paieraient des suppléments. Comme dans l'AVS, les millionnaires paieraient les cotisations les plus élevées, mais leurs contributions mensuelles seraient plafonnées. Les enfants doivent en outre être tota-

lement exemptés de primes dans l'assurance de base. Afin que le Parlement ne puisse pas retarder la mise en œuvre de l'initiative, les primes ne pourront plus augmenter après un oui du peuple.

Le choc annuel des primes sera enfin stoppé. Les familles, les retraitées et les personnes seules à faibles et moyens revenus seront enfin soulagés-es.

## Initiative pour une assurance-maladie publique

Bien entendu, la baisse des primes ne nous dispense pas de continuer à examiner les failles de notre système de santé.

Et c'est là que la pseudo-concurrence entre les assurances-maladie privées joue un rôle décisif. Il est inefficace et absurde d'avoir d'innombrables assurances qui gaspillent des millions en frais administratifs, de personnel et de publicité, alors qu'elles offrent toutes exactement les mêmes prestations.

Une assurance-maladie publique mettrait enfin un terme à cette pseudo-concurrence coûteuse et mettrait au premier plan la qualité des soins prodigués aux patientes et patients.

C'est pourquoi nous travaillons à la constitution d'une large alliance afin de déposer une initiative commune pour une assurance-maladie publique qui renforce les soins de base.

En un mot comme en cent : la majorité bourgeoise laisse tomber la population, mais pas nous, au PS Suisse.

MARCHANDISES

# Politique de transfert à rebours !

**Ces dernières années, nous assistons à un renversement de tendance inquiétant concernant l'obligation du passage de la route vers le rail pour le trafic de marchandises à travers les Alpes. En effet, la Suisse avait pour objectif d'atteindre un maximum de 650 000 transits par an en 2018. Pourtant, en 2019, nous étions à 898 000 et, en 2024, nous sommes remontés à 960 000, malgré les différentes mesures mises en œuvre (RPLP, Alptransit, subventions au transfert). De plus, des décisions récentes, comme l'arrêt de l'autoroute roulante et les coupes de CFF Cargo au trafic combiné avec la suppression d'emplois qui en découle, laissent présager un retour au-dessus du million dans les années à venir. Nous nous éloignons clairement de l'objectif.**

Cette diminution du transport ferroviaire de marchandises s'explique par les travaux en cours, ainsi que par les capacités insuffisantes du réseau ferroviaire allemand qui entraînent des retards et annulations. Le rail est donc considéré comme moins fiable et compétitif que la route, malgré les subventions dont il dispose.

## Embouteillages également sur les routes

Les routes européennes ne sont pas non plus épargnées par les travaux ou les embouteillages qui retardent les expéditions. Mais on assiste à une baisse des prix, et afin de couvrir des coûts fixes (leasing de camions), on met en place des salaires extrêmement bas et des conditions de travail précaires pour les conducteur-rices. À titre d'exemple, en Pologne, le pays possédant la plus grande flotte d'Europe, le salaire de base moyen des chauffeur-euses professionnel-



Bruno Storni, conseiller national (PS/TI)

elles en 2023 était d'environ 1189 € par mois.

Les tarifs, en chutant souvent en dessous du seuil de rentabilité, ont déjà causé de nombreuses faillites chez les transporteurs routiers.

La diminution de la demande (5 % en 2024) du gigantesque marché européen du transport routier (milliards de tonnes) impacte inévitablement le trafic routier en Suisse, qui ne représente que 10 millions de tonnes, dont la moitié en transit international. Les économies d'échelle du transport routier ont une forte incidence sur le « concurrent » ferroviaire, entravant la politique de transfert suisse et dévalorisant les investissements suisses réalisés.

## Manque d'action européenne

L'UE dit vouloir augmenter le transport ferroviaire, mais les mesures adoptées n'ont aucun poids sur la masse de camions en circulation, générée

par le désengagement historique du rail au profit de la route à cause de la libéralisation des transports de marchandises européens. Depuis 1995, 25 000 km de voies ferrées (2600 gares) ont été fermés en Europe, alors que 30 000 km d'autoroutes ont été construits.

Malgré 23 milliards de francs investis dans l'Alptransit et plus d'un milliard de subventions pour transférer le fret vers le rail, la Suisse se retrouve avec une politique de transfert qui va à rebours de ses objectifs.

## Quelles perspectives ?

Il est nécessaire de réanalyser en profondeur la situation du marché européen, à commencer par les engagements non respectés de l'UE, qui a développé les voies routières et, par conséquent, les privé-es qui ont investi dans les camions. Traverser la Suisse en camion coûte peu : la redevance sur le trafic des poids lourds (RPLP) s'élève à 300 € pour les 280 km entre Chiasso et Bâle. Pourtant, récemment encore, la majorité bourgeoise du Parlement n'a pas souhaité adapter cette taxe ou fixer des objectifs dans la dernière révision de la loi sur le transport ferroviaire de marchandises. Il est pourtant urgent d'agir si nous voulons respecter nos objectifs !



# Comment faire pour léguer équitablement dans les familles recomposées

**Dans les familles recomposées, il est particulièrement difficile de répartir équitablement l'héritage entre toutes et tous les héritier-ères et de tenir compte des besoins de la ou du conjoint-e survivant-e. À partir de l'exemple de Peter et Marianne, le notaire Alexander Martinoli\* montre comment prendre des dispositions à cet effet.**

Marianne et Peter, un couple marié, se rendent au cabinet avec une demande particulière. Tous deux sont remarié-es et ont trois enfants adultes. Peter a deux autres enfants issus d'un premier mariage. Le couple vit dans une maison située dans l'agglomération de Berne. Peter souhaite à tout prix éviter que Marianne doive quitter ou vendre la maison immédiatement après son décès. Que faire ?

Examinons cela en détail. La loi régit la succession légale, qui dépend de la situation familiale (marié-e, enfants). Selon la situation familiale, différentes personnes sont donc héritières. Dans le cas présent, il s'agit de l'épouse et des descendants, soit les cinq enfants. Elles et ils sont considéré-es comme des héritier-ères réservataires. La part réservataire correspond à la moitié de

la part successorale légale et ne peut être retirée par le testateur sans motif particulier.

## Testament ou pacte successoral ?

Que doivent faire Peter et Marianne pour que Marianne ne soit pas obligée de déménager après le décès de Peter ? Deux possibilités s'offrent pour fixer une répartition différente de celle prévue par la loi : rédiger un testament ou conclure un pacte successoral. Le testament peut être rédigé par Peter à la main ou par acte authentique devant un officier public.

Un pacte successoral doit en revanche être conclu entre la personne disposant de ses biens et au moins une autre personne. Le pacte successoral doit obligatoirement être établi par acte authentique devant un officier public. De plus, contrairement au testament, le pacte successoral ne peut être annulé ou modifié que par toutes les personnes parties au contrat.

## Les enfants renoncent en faveur de leurs parents

Il est fréquent que les parents concluent avec leurs enfants un

contrat appelé pacte successoral, respectivement pacte de renonciation à la succession. En règle générale, les enfants majeurs renoncent à leur part successorale en faveur du parent survivant. Les enfants ne reçoivent le patrimoine restant qu'après le décès de l'autre parent.

## Les pièges de la famille recomposée

Dans les familles recomposées, comme celle de Peter et Marianne, il est particulièrement important de régler dans le pacte successoral les conséquences d'un décès commun ou de décès rapprochés. Si, par exemple, Peter décède peu avant Marianne, celle-ci hérite de tout conformément au contrat successoral. Il n'y a alors qu'un seul patrimoine. Si elle décède peu après, les trois enfants communs doivent se partager avec les deux enfants de Peter non seulement l'héritage de Peter, qui est déjà passé à Marianne, mais aussi l'héritage de Marianne. Cela peut être choquant.

Ce qui semble compliqué ou injuste à première vue ne l'est pas forcément. Il est donc vivement recommandé de régler la succession en temps utile avec un officier public.

\* Alexander Martinoli est notaire et travaille au cabinet d'avocats Bracher & Partner à Berne. Il est spécialisé en droit successoral.



5

## questions à **Héloïse Girardin,** 23 ans

**Section:** JS Jura et PS Jura

**Profession:** Technicienne en radiologie médicale à l'Hôpital du Jura

**Hobbies:** La lecture, la peinture à l'aquarelle, le sport, notamment la course à pied et surtout, les moments de partage avec mes ami-es et ma famille.

### Qu'est-ce qui t'as amenée à devenir membre du PS ?

Mon papa a fait un peu de politique et, chez nous, la politique a toujours été présente autour de la table. On discutait, on débattait, on essayait de comprendre le monde. C'est dans cette continuité familiale, mais aussi en voyant l'actualité brûlante et les injustices dans le monde, que j'ai ressenti le besoin de m'engager à mon tour.

### Quelle est la priorité politique en Suisse, selon toi ?

Si je devais retenir une seule priorité politique pour la Suisse, ce serait la caisse publique unique. Aujourd'hui, trop de familles peinent à payer leurs primes d'assurance-maladie. Avec une caisse publique, on simplifierait le système, on réduirait les frais inutiles et, surtout, on garantirait enfin un système de santé juste et solidaire.

### Qu'est-ce qui t'a récemment indignée ?

Comment ne pas parler de Gaza ? Ce qui m'indigne, ce n'est pas seulement la tragédie sur place, mais aussi l'attitude de la Suisse : aucun mot de la présidente de la Confédération et toujours aucun pas vers la reconnaissance de l'État de Palestine. C'est indigne de nos valeurs. Je m'attendais sincèrement à ce que la Suisse se positionne autrement.

### Choisis une mesure politique concrète que tu aimerais voir appliquée rapidement ?

Si je pouvais mettre en place une mesure concrète rapidement, ce serait un congé parental égalitaire et obligatoire, donc payé pour les deux parents, de même durée, afin de promouvoir une répartition équilibrée des tâches familiales.

### Selon toi, quel est le sujet qui ne reçoit pas assez d'attention en Suisse et dans le monde ?

À mes yeux, la dimension sociale de la crise climatique n'est pas assez mise en avant en Suisse. La transition doit s'accompagner de mesures justes, afin que les coûts ne reposent pas sur les ménages modestes, mais soient équitablement répartis.

## LE RÉSULTAT

# 40 000

En juin, plus de 40 000 personnes ont signé une pétition demandant de stopper l'achat des F-35. Ces avions de combat, chers et techniquement vulnérables, renforcent notre dépendance envers les États-Unis de Donald Trump. Une autre politique de sécurité est possible : tournée vers l'Europe, pacifique et indépendante. Le Conseil fédéral doit enfin écouter la population et envisager l'annulation du contrat. Il est encore temps d'agir : le montant déjà versé reste faible.

## CHIFFRE

# 18

18, c'est le nombre de semaines de congé que demande le PS Suisse pour chaque parent après la naissance de son enfant. Pourtant, le Conseil national refuse toujours d'introduire un véritable congé parental. Pire, la droite attaque la protection de la maternité au lieu de renforcer l'égalité. Le PS s'engage pour un congé parental équitable, solidaire, en faveur des deux parents et en particulier des familles aux revenus modestes. Il est temps que la Suisse cesse d'être à la traîne et soutienne l'initiative pour un congé familial !



## e-ID: protection des données et autodétermination numérique

→ **Mercredi 3 septembre**  
**en ligne | 19 h 00 – 20 h 30**  
 Avec **Benoît Gaillard**,  
 conseiller national (VD)

Si de plus en plus de démarches administratives sont effectuées en ligne, certaines d'entre elles ne peuvent aujourd'hui pas l'être, car elles nécessitent une preuve d'identité sécurisée. L'e-ID, sur laquelle nous voterons le 28 septembre, doit changer cela. Tour d'horizon des principaux enjeux.



## Hier et aujourd'hui. La Suisse, l'esclavage et le colonialisme: implications passées, résistances actuelles

→ **Mercredi 24 septembre**  
**en ligne | 19 h 00 – 20 h 30**  
**18 h 30 – 20 h 00**  
 Avec **Linda Ratschiller Nasim**, historienne et cofondatrice du site web colonial-local et **Pamela Ohene-Nyako**, historienne et fondatrice d'Afrolitt'

Lors de ce webinaire, nous reviendrons sur le passé colonial de la Suisse, et examinerons comment cet héritage façonne encore aujourd'hui notre pays.



## Explosion des primes: de quoi avons-nous besoin maintenant?

→ **Lundi 3 novembre**  
**13 h 00 – 17 h 00**  
**en ligne | 19 h 30 – 21 h 00**  
 Avec **Baptiste Hurni**, conseiller aux États et **Valérie Piller Carrard**, conseillère nationale, vice-président-es du PS Suisse

Au cours des vingt dernières années, les primes d'assurance-maladie ont plus que doublé, tandis que les salaires et les rentes ont à peine augmenté. En 2026, les primes devraient de nouveau augmenter. Nous discuterons des facteurs de notre système de santé qui sont décisifs à cet égard et des mesures qui peuvent réellement remédier à la situation, en mettant l'accent sur l'industrie pharmaceutique et ses profits exorbitants au détriment de la population.



## L'énergie nucléaire? Toujours pas, merci!

→ **Mardi 11 novembre**  
**en ligne | 19 h 30 – 21 h 00**  
 Avec **Mathilde Crevoisier Crelrier**, conseillère aux États et **Florian Kasser**, président de l'Alliance Sortons du nucléaire

L'énergie nucléaire reste une technologie dangereuse qui nuit à la transition énergétique. Mais bientôt, la population décidera si la construction de nouvelles centrales nucléaires doit être à nouveau autorisée. Dans ce webinaire, nous en apprendrons davantage sur les débats actuels au Parlement. Nous discuterons avec des expert-es et des militant-es de la question non résolue des déchets nucléaires et expliquerons pourquoi les énergies renouvelables sont plus que jamais le futur de notre consommation énergétique.

## ÉVÈNEMENTS POUR LES ÉLU-ES ET LES MEMBRES AVEC FONCTIONS AU SEIN DU PARTI

### Promouvoir l'égalité et l'inclusion au sein du PS

→ **Mercredi 17 septembre**  
**en ligne | 19 h 30 – 21 h 00**

L'égalité de genre et des orientations sexuelles et l'inclusion de personnes en situation de handicap ne sont malheureusement pas encore des évidences, même au sein du PS. Dans le cadre de la publication du nouveau manuel des sections « L'égalité dans les sections » et du papier de mesures « Pour un PS inclusif », nous discutons des raisons de ce phénomène, et examinons les mesures concrètes que nous pouvons mettre en place pour améliorer la situation à l'échelon local.

### Journée de politique communale

→ **Samedi 29 novembre**  
**Lausanne, Maison du Peuple**  
**19 h 30 – 21 h 00**

Destinée aux élu-es socialistes d'exécutifs communaux, cette première Journée romande de politique communale abordera les nombreux défis de politique locale auxquels elles et ils sont confronté-es.



Tu peux t'inscrire ici à tous les événements:

→ [www.pssuisse.ch/ps-formation](http://www.pssuisse.ch/ps-formation)

AZB  
 CH-3001 Berne  
 PP/Journal  
 La Poste Suisse SA